

CHAPITRE XXVII

ENVIRONNEMENT

1. CONVENTION SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE

Genève, 13 novembre 1979

ENTRÉE EN VIGUEUR:	16 mars 1983, conformément au paragraphe 1 de l'article 16. ¹
ENREGISTREMENT:	16 mars 1983, No 21623.
ÉTAT:	Signataires: 32. Parties: 51.
TEXTE:	Nations Unies, <i>Recueil des Traités</i> , vol. 1302, p. 217.

Note: La Convention a été adoptée le 13 novembre 1979 à la réunion à haut niveau dans le cadre de la Commission économique pour l'Europe sur la protection de l'environnement. Elle a été ouverte à la signature à l'Office des Nations Unies à Genève jusqu'au 16 novembre 1979.

<i>Participant</i>	<i>Signature</i>	<i>Ratification, Acceptation(A), Approbation(AA), Adhésion(a), Succession(d)</i>	<i>Participant</i>	<i>Signature</i>	<i>Ratification, Acceptation(A), Approbation(AA), Adhésion(a), Succession(d)</i>
Albanie.....		2 déc 2005 a	Italie.....	14 nov 1979	15 juil 1982
Allemagne ^{2,3}	13 nov 1979	15 juil 1982	Kazakhstan.....		11 janv 2001 a
Arménie.....		21 févr 1997 a	Kirghizistan.....		25 mai 2000 a
Autriche.....	13 nov 1979	16 déc 1982	Lettonie.....		15 juil 1994 a
Azerbaïdjan.....		3 juil 2002 a	Liechtenstein.....	14 nov 1979	22 nov 1983
Bélarus.....	14 nov 1979	13 juin 1980	Lituanie.....		25 janv 1994 a
Belgique.....	13 nov 1979	15 juil 1982	Luxembourg.....	13 nov 1979	15 juil 1982
Bosnie-Herzégovine ⁴		1 sept 1993 d	Macédoine du Nord ⁴		30 déc 1997 d
Bulgarie.....	14 nov 1979	9 juin 1981	Malte.....		14 mars 1997 a
Canada.....	13 nov 1979	15 déc 1981	Monaco.....		27 août 1999 a
Chypre.....		20 nov 1991 a	Monténégro ⁵		23 oct 2006 d
Croatie ⁴		21 sept 1992 d	Norvège.....	13 nov 1979	13 févr 1981
Danemark.....	14 nov 1979	18 juin 1982	Pays-Bas (Royaume des) ⁶	13 nov 1979	15 juil 1982 A
Espagne.....	14 nov 1979	15 juin 1982	Pologne.....	13 nov 1979	19 juil 1985
Estonie.....		7 mars 2000 a	Portugal.....	14 nov 1979	29 sept 1980
États-Unis d'Amérique... 13 nov 1979		30 nov 1981 A	République de Moldova.....		9 juin 1995 a
Fédération de Russie..... 13 nov 1979		22 mai 1980	République tchèque ⁷		30 sept 1993 d
Finlande.....	13 nov 1979	15 avr 1981	Roumanie.....	14 nov 1979	27 févr 1991
France.....	13 nov 1979	3 nov 1981 AA	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ⁸ 13 nov 1979		15 juil 1982
Géorgie.....		11 févr 1999 a	Saint-Marin.....	14 nov 1979	
Grèce.....	14 nov 1979	30 août 1983	Saint-Siège.....	14 nov 1979	
Hongrie.....	13 nov 1979	22 sept 1980			
Irlande.....	13 nov 1979	15 juil 1982			
Islande.....	13 nov 1979	5 mai 1983			

<i>Participant</i>	<i>Signature</i>	<i>Ratification, Acceptation(A), Approbation(AA), Adhésion(a), Succession(d)</i>	<i>Participant</i>	<i>Signature</i>	<i>Ratification, Acceptation(A), Approbation(AA), Adhésion(a), Succession(d)</i>
Serbie ⁴		12 mars 2001 d	Suisse.....	13 nov 1979	6 mai 1983
Slovaquie ⁷		28 mai 1993 d	Türkiye.....	13 nov 1979	18 avr 1983
Slovénie ⁴		6 juil 1992 d	Ukraine.....	14 nov 1979	5 juin 1980
Suède.....	13 nov 1979	12 févr 1981	Union européenne.....	14 nov 1979	15 juil 1982 AA

Déclarations et Réserves
(En l'absence d'indication précédant le texte, la date de réception est celle de la ratification, de l'acceptation, de l'approbation, de l'adhésion ou de la succession.)

ROUMANIE

"La Roumanie interprète l'article 14 de la présente Convention, concernant la participation des organisations régionales d'intégration économique constituées par des États membres de la Communauté économique européenne, dans le sens qu'il vise exclusivement des

organisations internationales auxquelles les États membres ont transféré leur compétence pour signer, conclure et appliquer en leur nom des accords internationaux et pour exercer leurs droits et responsabilités dans le domaine de la pollution transfrontière."

Notes:

¹ La date d'entrée en vigueur a été retenue sur la base des textes authentiques anglais et russe dudit paragraphe premier de l'article 16 de la Convention ("... on the ninetieth day after the date of deposit of the twenty-fourth instrument ..."), qui diffèrent à cet égard du texte français ("... le quatre-vingt dixième jour à compter de la date de dépôt ...") mais sont davantage conformes à la méthode de calcul des délais généralement en usage pour les traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général.

² Voir note 1 sous "Allemagne" concernant Berlin (Ouest) dans la partie "Informations de nature historique" qui figure dans les pages préliminaires du présent volume.

³ La République démocratique allemande avait signé et ratifié la Convention les 13 novembre 1979 et 7 juin 1982, respectivement. Voir aussi note 2 sous "Allemagne" dans la partie "Informations de nature historique" qui figure dans les pages préliminaires du présent volume.

⁴ L'ex-Yougoslavie avait signé et ratifié la Convention les 13 novembre 1979 et 18 mars 1987, respectivement. Voir aussi

note 1 sous "Bosnie-Herzégovine", "Croatie", "Ex-République yougoslave de Macédoine", "ex-Yougoslavie", "Slovénie" et "Yougoslavie" dans la partie "Informations de nature historique" qui figure dans les pages préliminaires du présent volume.

⁵ Voir note 1 sous "Monténégro" dans la partie "Informations de nature historique" qui figure dans les pages préliminaires de ce volume.

⁶ Pour le Royaume en Europe.

⁷ La Tchécoslovaquie avait signé et ratifié la Convention les 13 novembre 1979 et 23 décembre 1983, respectivement. Voir aussi note 1 sous "République tchèque" et note 1 sous "Slovaquie" dans la partie "Informations de nature historique" qui figure dans les pages préliminaires du présent volume.

⁸ Y compris Bailliage de Jersey, Bailliage de Guernesey, Île de Man, Gibraltar, zones de souveraineté du Royaume-Uni d'Akrotiri et de Dhekelia dans l'île de Chypre.